



Souleuvre en Bocage Le Mag'



Sur les hauteurs de Ste Marie Laumont

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N°12- JUILLET 2022

SOMMAIRE

3 EDITO

4 VOILÀ L'ÉTÉ

6 MAISON FRANCE SERVICES

7 INFOS PRATIQUES

8 LA GESTION DES CIMETIÈRES

9 INFORMATIONS DIVERSES



10 BUDGET 2022

11 LES SERVICES TECHNIQUES

12 LA FERRIÈRE HARANG FAIT PEAU NEUVE

13 LES TRAVAUX

14 QUOI DE NEUF AUX ÉCOLES ?

15 CCAS



16 LE RELAIS PETITE ENFANCE

18 ÉVÈNEMENTS

21 SOLIDARITÉ UKRAINE

22 CULTURE - LES ORDURES MÉNAGÈRES

23 RESTONS EN CONTACT - LA MNPS

24 INTERCOM OU COMMUNE ?



EDITO

Le 21 juin, nous étions nombreux à être présents à Mont-Bertrand à l'occasion de la fête de la musique en ce premier jour d'été. Merci à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette agréable soirée.

Qu'il est agréable de pouvoir de nouveau se rencontrer, profitons de ce bel été et des vacances pour nous promener dans les nombreux chemins de randonnée ! Profitons de ces beaux jours pour aller sur le site du viaduc de la Souleuvre où vous pourrez vous exercer aux activités procurant des sensations fortes ! Si vous préférez une promenade au bord de l'eau, je vous recommande le plan d'eau de Bénvy-Bocage ou autour du lac de la Dathée.

Il y a également, à quelques dizaines de kilomètres de chez nous, de magnifiques sites à découvrir ou re-découvrir sur les côtes Normandes, en Suisse normande, dans le Cotentin ou dans le Pays d'Auge.

Si vous le souhaitez, l'office de tourisme "Pays de Vire" peut vous aider à préparer une semaine en Normandie.

Si vous ne pouvez pas prendre quelques jours de vacances, il y a les comités des fêtes qui organisent des repas champêtres, ou l'emblématique association ATVS (Association Touristique Vire Souleuvre) qui organise des randonnées à thèmes. Je vous propose également une visite au musée de la percée du bocage à St-Martin-des-Besaces, au musée de Vire, au château de Pontécoulant, ou dans la forêt de St-Sever ...

Je vous souhaite un bel été et peut-être que sur un des sites que je vous ai proposé de visiter, nous nous rencontrerons.

Alain Declomesnil



Alain DECLOMESNIL
Maire



Mairie de Souleuvre en Bocage

Du Lundi au Vendredi
9h - 12h et 14h à 17h
02 31 69 58 58

accueil@soulevreenbocage.fr

VOILÀ L'ÉTÉ : SE RESSOURCER AU COEUR DU BOCAGE

18 000 km², pour profiter de l'oxygène du bocage soulevrais !

Doté d'atouts touristiques variés, le bocage offre, à tous ceux qui souhaitent se ressourcer, un domaine exceptionnel de verdure et de paysages.

Entre monts et vallées, que vous soyez habitants ou vacanciers, sachez profiter du potentiel que vous propose le territoire.

CÔTÉ SPORTS

142 kms de chemins de randonnées

- 18 circuits de Petite Randonnée dont 7 circuits identifiés en circuits Qualité et II en circuits locaux (balisage jaune)
- 3 points de départ de circuits VTT-FFC « les chemins du Bocage Virois »
- 1 itinéraire équestre qui traverse le territoire d'ouest en est du Haras de St Lô au haras du Pin (de Bures-les-Monts à Montchauvet – suivi du GR 221)
- 1 Véloroute de Villers-Bocage ou de Saint-Lô vers Vire (Eurovélo 4 / Vélomaritime / Véloroute Plages du Débarquement-Mont-Saint-Michel)
- 1 circuit touristique « les gorges de la Vire » de 30 kms (nouvelle signalisation)
- 1 site d'escalade à Carville d'une hauteur de 40 m et présentant 75 voies.
- 1 voie navigable en canoë sur la Vire, à partir de la base de canoë des Gorges de la Vire

Pour une balade ou pour apprendre autour d'une thématique, des randonnées vous sont aussi proposées par des associations jusqu'à décembre. Consultez le programme sur www.soulevreenbocage.fr

CÔTÉ DÉTENTE ET SENSATION



Plan d'eau du Bény-Bocage et skate bowl

Site touristique de la Soulevre

DES RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

GASTON DE RENTY



Moulins, églises, mégalithes, musée de la seconde guerre mondiale, l'ancienne voie ferrée du viaduc de la Soulevre, Gaston de Renty... Cet été, sillonnez le patrimoine historique du territoire.

MEGALITHES DE MONTCHAUVEY



MUSÉE DE LA PERCÉE DU BOCAGE



CHÂTEAU DE BURES LES MONTS



<https://www.laperceedubocage.fr>



CÔTÉ ANIMATIONS

Les associations de Soulevre en Bocage vous proposent plusieurs animations pour vous divertir cet été et même après.

Tous les détails sur :

www.soulevreenbocage.fr/evenements



GÎTE ET COUVERT

Gastronomie ou brasserie, réveillez vos papilles !

Des restaurants et des bars répartis sur l'ensemble du territoire pour faire une pause gourmande ou juste prendre un verre à chaque étape de votre découverte du territoire.

Retrouvez également tous les gîtes et les chambres d'hôtes référencés sur le site :

www.soulevreenbocage.fr



Territoire idéalement situé entre les plages du débarquement et le Mont-St-Michel, la mer n'est qu'à 45mn en voiture.

Retrouvez l'offre complète auprès de l'office de tourisme



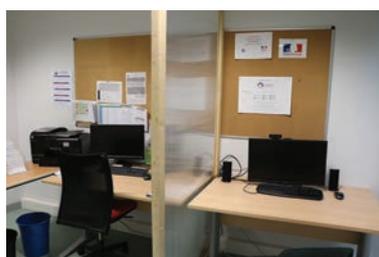
Anne-Claire HOUSSIN et Nadège DUCHEMIN, agents agréés Maison France Services vous informent sur la mission de ce service

La commune a reçu le label "Maison France Services", le 1^{er} Janvier 2022, à la suite de l'audit qui a eu lieu courant décembre 2021. Nous avons reçu des formations continues afin d'obtenir ce label. De plus, tous les mois, nous continuons à effectuer celles-ci avec nos différents partenaires accompagnés par le conseil départemental.

Nous pouvons ainsi **vous accompagner, vous informer** mais aussi **vous orienter** dans vos démarches administratives. Nous n'effectuons pas les demandes à votre place. Les demandes sont assez variées du fait de la diversité de nos différents partenaires tels que la CARSAT, la CAF, la CPAM, le TRESOR PUBLIC, l'ANTS (demande de renouvellement de permis de conduire, carte grise, pré-demande carte d'identité, passeport), POLE EMPLOI, France Renov', la MSA, la MDPH, la PREFECTURE, l'AGIR ARRCO, Chèque Energie, l'Armée de Terre ...



"Nous suivons régulièrement des formations et sommes agréées "Aidants Connect" pour assumer ces missions en toute confidentialité conformément au règlement général sur la protection des données



Pour vous accompagner dans vos démarches, nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour certaines démarches qui nécessitent davantage de temps et de confidentialité, un rendez-vous vous sera proposé dans un bureau. Nous y recevons les usagers pour traiter leur demande le lundi toute la journée ainsi qu'un mercredi après-midi sur deux.

Pour votre information, nous accueillons régulièrement nos **partenaires sous forme de permanence, et sur rendez-vous.**



Une demi-journée par semaine : le lundi ou le jeudi



Tous les vendredis matins, pour les débutants mais également pour les personnes en demande de perfectionnement.



Deuxième mardi matin de chaque mois



En fonction des calendriers des avis déclaratifs, également sur rendez-vous. (Les dates de permanences seront affichées en mairies déléguées)



Un tout nouveau partenaire nous a rejoint depuis début avril 2022, le PCB (Point Conseil Budget), la conseillère vous accueille pour répondre à toutes vos questions de budget, tous les vendredis toute la journée.



POUR VOUS DONNER UNE IDÉE ! BILAN des actes sur 2021

Outre leur mission d'agents d'accueil pour la mairie de Souleuvre en Bocage, Nadège et Anne-Claire ont réalisé 927 accompagnements sur 2021 en lien avec Maison France Services. Parmi les plus récurrents :

Accompagnement sur la réalisation de démarches en ligne (accès aux droits, suivi de dossier, changement de situation)	108
Accueil, information et orientation	145
Autre	48
Orientation vers le partenaire	57
Partage d'information générale sur les droits/démarches liés au partenaire	256
Accompagnement sur la réalisation de démarches en ligne	101
Demande daide à l'ANTS par mail ou téléphone	30
Partage d'information générale sur les droits/démarches liés au partenaire	52
Impression - Scan - Photocopie	55

La Maison France Service Point Info 14 et le Relais Petite Enfance vous proposeront des **réunions d'informations sur les différentes démarches administratives à destination des futurs parents**. Ces réunions auront pour but de vous apporter différentes informations générales du début de votre grossesse jusqu'à l'arrivée de votre bébé concernant les droits, les allocations existantes, la recherche des modes de garde, les différents contrats existants...

La première réunion aura lieu le mardi 18 Octobre à 18h à la Mairie de Soulevre en Bocage. Nous envisageons de vous proposer cette réunion avec une fréquence de 3 à l'année. Il sera possible d'avoir un rendez-vous individualisé si vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé afin de pouvoir vous guider et vous renseigner sur vos droits au cas par cas.

VOUS ATTENDEZ UN ENFANT...



Vous êtes un couple non marié et vous attendez un enfant, n'oubliez de venir en mairie déléguée pour procéder la reconnaissance anticipée de votre enfant (à partir de 3 mois de grossesse), munis de vos carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins 3 mois.



Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité. La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel. Face à la présence d'un nid de frelon asiatique, n'intervenez pas vous-même. Contacter votre mairie déléguée. Un référent a été nommé pour constater le nid et le déclarer afin que la destruction soit prise en charge sans aucun frais pour vous.



Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores

Tous travaux tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus
- 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis ;
- 10h à 12h les dimanches et jours fériés

MINISTÈRE DES ARMÉES / Secrétariat général pour l'administration

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne
La loi du 25.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

Déchèterie de Soulevre-En-Bocage – lieu-dit Monthardrou

Le Tourneur 14350 Soulevre-En-Bocage.

N° téléphone : 02.31.66.93.26 – 02.31.67.26.43

Lundi	10h00 – 12h00 / 14h00 -17h00
Mardi	Fermée
Mercredi	14h00 – 17h00
Jeudi	10h00- 12h00 / 14h00 – 17h00
Vendredi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Samedi	9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Dimanche	Fermée

Accès 10 minutes avant les fermetures !

FOCUS SUR ... LA GESTION DES CIMETIÈRES

Du 15ème siècle, de 1883, de la révolution ou bien plus récents, vingt-deux cimetières sont ouverts sur Souleuvre en Bocage.

En quelques chiffres :

- 6 500 places en concessions terrains dont 1 400 sont encore disponibles
- 75 cases de columbarium dont une quarantaine disponible
- 544 cavurnes dont 115 disponibles.

En juin 2019, une harmonisation des tarifs et un règlement intérieur ont été mis en place.

Il n'est plus possible d'acquérir une concession perpétuelle sur Souleuvre en Bocage. Les concessions sont désormais accordées pour 50 ans. Leurs aménagements évoluent, certains ont vu apparaître des jardins du souvenir pour la dispersion des cendres, des cavurnes, des cases de columbarium.

Chaque mairie déléguée a la charge de la gestion de son ou ses cimetières. Vous pouvez vous y adresser pour tout renseignement.

Tarifs applicables au 1er juillet 2022			
CONCESSION TERRAIN	250 €	JARDIN DU SOUVENIR (plaque d'identité fournie)	65 €
CAVEAU D'ATTENTE	gratuit		
COLUMBARIUM			
Bény-Bocage	500 €	La Graverie	
Campeaux		1ère colonne	635 €
	Simple	300 €	2ème colonne
	Double	500 €	700 €
	Triple	750 €	
Etouvy	650 €	1ère colonne	670 €
La Ferrière-Harang	750 €	2ème colonne	760 €
Saint-Martin Don	500 €	Saint-Martin des Besaces	600 €
CAVURNE			
Emplacement seul	160 €		
Emplacement avec caveau	410 €		



Vous verrez apparaître prochainement ces panneaux afin de vous sensibiliser sur l'entretien des cimetières, lieux de mémoire et de recueillement.



ZERO PHYTO

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la santé, votre commune s'engage à entretenir le cimetière sans produits chimiques conformément à la Loi LABBÉ de 2014.

La commune porte une réflexion sur la solution la mieux adaptée pour prendre soin de ce lieu de recueillement sur les parties communes afin de vous accueillir dans des conditions saines et agréables.

ENSEMBLE, SOYONS ACTEURS DU CHANGEMENT!

Nous vous rappelons que chacun est responsable de l'entretien de la sépulture de ses défunts et de ses abords immédiats.



A votre écoute, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions en mairie déléguée

Comme évoqué dans notre précédente édition, lorsque la végétation se réveille au printemps, les mauvaises herbes fleurissent partout. Nos agents sont tous mobilisés pour entretenir au mieux les espaces publics. Malgré leur dévouement, il leur est impossible d'intervenir partout en même temps. Nous vous remercions d'être compréhensifs en cette période d'intense activité.

RÉSULTATS DES 2ND TOURS DES ÉLECTIONS PAR COMMUNE DÉLÉGUÉE

LES PRÉSIDENTIELLES			
6 504 électeurs inscrits		Nombres de voix obtenues	
	Nombre de votants	Emmanuel MACRON	Marine LE PEN
BENY	607	314	249
BEAULIEU	107	61	42
BURES	73	38	28
CAMPEAUX	350	173	152
CARVILLE	237	110	112
ETOUVY	199	122	70
LA FERRIERE	171	77	80
LA GRAVERIE	785	457	282
MALLOUE	15	10	3
MONT BERTRAND	132	52	70
MONTAMY	53	26	25
MONTCHAUVET	194	79	103
LE RECULEY	180	91	79
ST DENIS	57	21	28
SMB	593	236	318
ST MARTIN DON	116	57	49
ST OUEN	233	93	129
ST PIERRE	195	87	97
STE MARIE L.	425	222	178
LE TOURNEUR	376	157	191
Totaux	5098	2 483	2285

LES LÉGISLATIVES			
6 518 électeurs inscrits		Nombres de voix obtenues	
	Nombre de votants	Elisabeth BORNE	Noé GAUCHARD
BENY	372	188	157
BEAULIEU	70	41	22
BURES	61	33	24
CAMPEAUX	190	111	73
CARVILLE	136	69	55
ETOUVY	134	77	38
LA FERRIERE	118	45	68
LA GRAVERIE	481	276	169
MALLOUE	13	9	3
MONT BERTRAND	64	38	21
MONTAMY	34	12	19
MONTCHAUVET	112	48	55
LE RECULEY	124	64	42
ST DENIS	40	19	18
SMB	308	156	120
ST MARTIN DON	69	33	34
ST OUEN	143	59	70
ST PIERRE	125	64	48
STE MARIE L.	243	131	93
LE TOURNEUR	224	79	129
Totaux	3061	1552	1258

LES PETITES ANNONCES ...

MAIS OÙ EST-IL ?

TROUVÉ !

Des objets perdus sont régulièrement déposés à la mairie de Soulevre en Bocage : clés, lunettes, panier de pêche ... Inutile de vous rendre à la gendarmerie ! Venez déposer cet objet trouvé à la mairie de Soulevre en Bocage

PERDU !

Vous avez perdu un objet ! Contactez-nous au 02.31.69.58.58 pour savoir s'il nous a été remis..

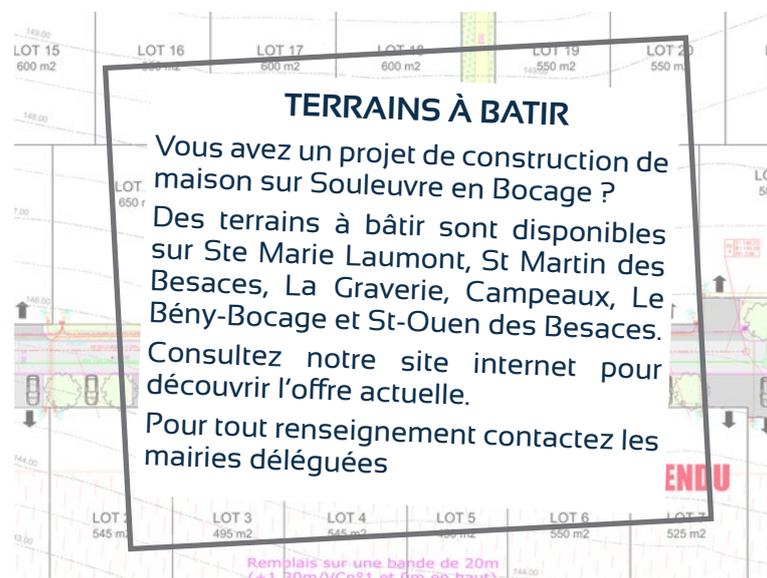
TERRAINS À BATIR

Vous avez un projet de construction de maison sur Soulevre en Bocage ?

Des terrains à bâtir sont disponibles sur Ste Marie Laumont, St Martin des Besaces, La Graverie, Campeaux, Le Béný-Bocage et St-Ouen des Besaces.

Consultez notre site internet pour découvrir l'offre actuelle.

Pour tout renseignement contactez les mairies déléguées



URBANISME

Comment déposer un permis de construire ou une déclaration de travaux ?

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne sur un guichet unique sur :

<https://demandesurbanisme.vireaunoireau.fr/#/>

Bien entendu, le dépôt papier reste possible dans la mairie déléguée où ont lieu les travaux.



BUDGET 2022

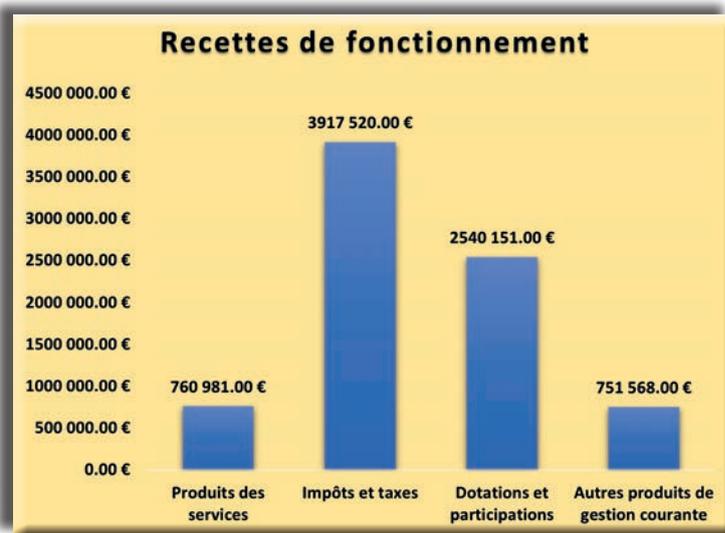
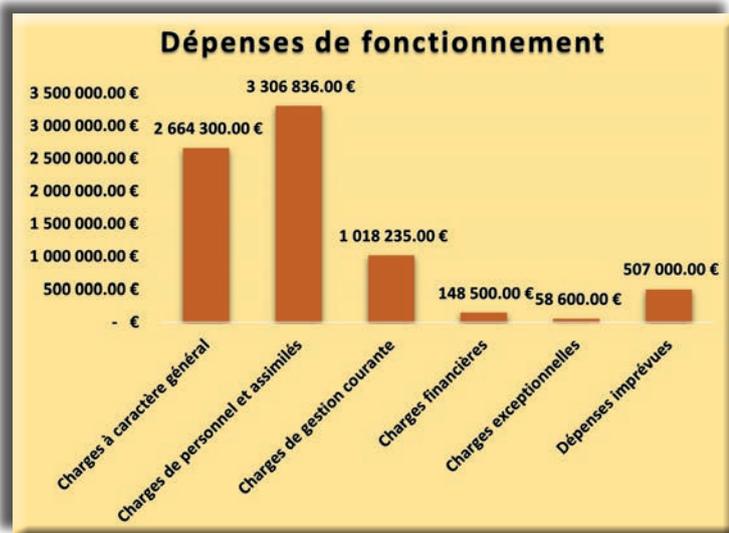
Stable, le budget de fonctionnement a été voté à 11 810 000 € pour 2022 contre 11 560 217 € en 2021.

Les grandes orientations proposées par la commission "finances" consistent en :

UNE AUGMENTATION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT en tenant compte de la mise en place d'un marché de travaux de point à temps automatique (PATA), des choix actés en matière de ressources humaines avec principalement l'impact financier lié à la mise en place des astreintes, le renforcement des services techniques, et l'annonce de la revalorisation du point d'indice des agents. A ceci s'ajoute la reprise de l'organisation des repas des anciens après 2 années de privation et enfin la flambée des prix en termes d'énergies, de combustibles et de carburants.

UNE AUGMENTATION DE 2% DES TAUX D'IMPOSITION afin de maintenir un fort niveau d'investissement pour le territoire communal,

LA RÉALISATION D'EMPRUNTS POUR FINANCER LES GRANDS INVESTISSEMENTS 2022, notamment l'agrandissement de la cantine de l'école de La Fontaine au Bey ainsi que la réhabilitation de la salle des fêtes de Le Tourneur.



Hors lotissements dont la charge d'emprunt doit être couverte par le produit des ventes de terrains, le montant de la dette de la commune au 1er janvier 2022 s'établit à 4 403 458,68 € soit **484 € /habitant**.

Qu'est-ce que cela signifie ? Si la dette de la commune devait être remboursée sur une seule année, il serait demandé à chaque habitant 484 €.

Le budget d'investissement a, quant à lui, été fixé à 9 670 000 €. Il permet de réaliser des travaux en matière de voirie, de rénovation des salles des fêtes, d'agrandissement ou de rénovation des écoles et de locaux publics, d'aménagements urbains et paysagers, d'effacement de réseaux, de modernisation d'infrastructures sportives, d'équipements des services techniques et administratifs.

3 emprunts vont voir leurs dernières échéances tomber dans le courant de l'année 2022 dont un concernant le lotissement Les Callunes de Le Béný Bocage.

Compte tenu des emprunts arrivant à échéance, la charge d'emprunt sera de 574 907,34 € en 2022 (hors lotissements – annuités supplémentaires liées aux lotissements : 108 536,38 €).

A noter que plus de 50 % de cette charge d'emprunt correspond au remboursement des emprunts liés aux constructions scolaires et environ 10 % pour le financement de la restauration de logements. Pour ces derniers, le montant des loyers couvre pour la plus grande part les annuités.



FLASH SUR ... LES SERVICES TECHNIQUES

PANORAMA

Les services techniques sont organisés de la façon suivante:

Le pôle ingénierie composé:

- Le responsable des services techniques
- Une assistante administrative (secrétariat, marché public, assurance, adressage, suivi ERP,....)
- Un technicien Voirie/Environnement
- Un technicien Défense Incendie
- Deux techniciens Spanc

La cellule bâtiment (rayonnant sur l'ensemble de Souleuvre en Bocage)

- Le responsable de la cellule
- Quatre agents techniques

Les secteurs d'entretien des espaces publics,

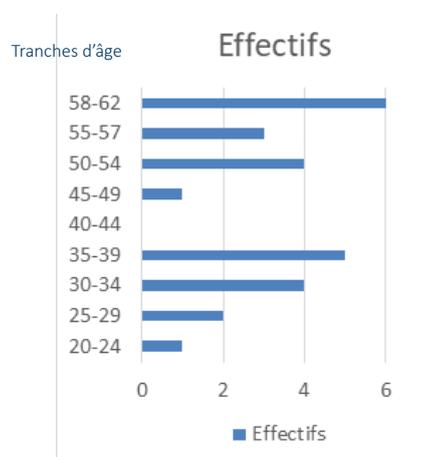
AU TOTAL 28 AGENTS TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN.

QUELLE POLITIQUE POUR L'AVENIR ?

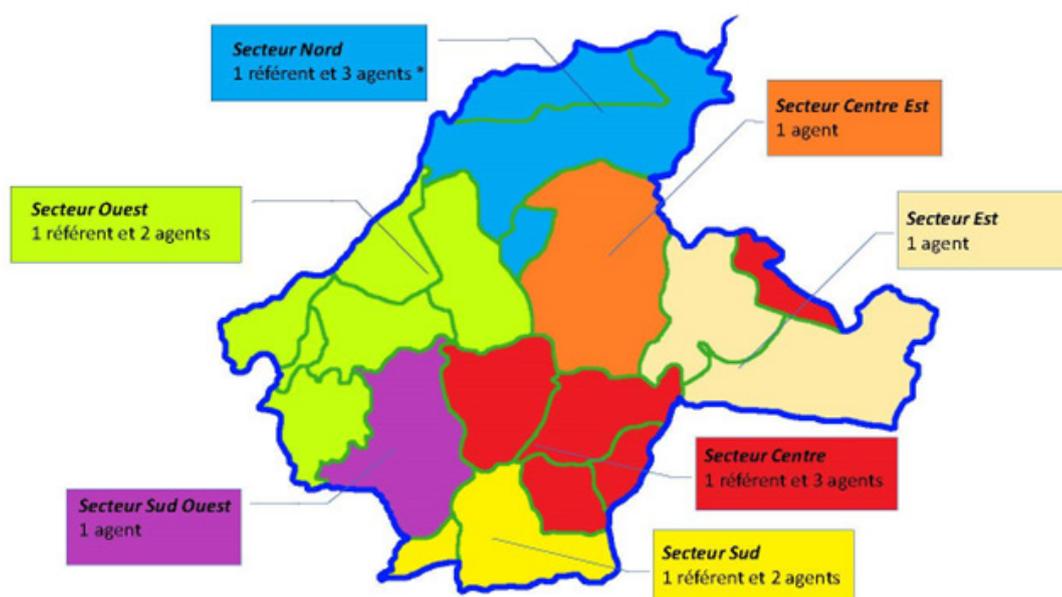
Depuis le 1er juillet 2022, les services techniques doivent faire face à un surcroît de travail en raison de l'interdiction des produits phytosanitaires.

Par conséquent, il a été décidé de renforcer les équipes avec l'arrivée de 3 agents saisonniers pour permettre l'entretien des espaces verts.

Par ailleurs, un nouveau décret demande désormais aux collectivités de s'engager sur la réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics et du parc locatif au titre de la lutte contre les passoires énergétiques. La commune va donc devoir travailler sur son parc immobilier pour atteindre ces objectifs fixés par l'État.



Répartition géographique des agents



UN INVESTISSEMENT IMPORTANT DANS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

En 2022, plusieurs équipements devenus vétustes sont remplacés et de nouveaux matériels vont compléter les besoins pour un budget de 350 000 € TTC :

- acquisition de matériels spécifiques pour l'entretien des espaces verts dans le cadre du "Zéro Phyto"
- Remplacement de matériels de tonte
- Remplacement de micro tracteur/remorque
- Acquisition d'une piloneuse
- Acquisition d'une canne GNSS
- Mise en place de triflash sur tracteur et camion
- Remplacement d'une débroussailleuse hydraulique
- Acquisition d'un tracteur
- Remplacement d'un camion ampiroll
- Acquisition d'un camion benne 3,5T

UN NOUVEAU BÂTIMENT

A la suite du départ des services techniques de l'agence routière départementale, le bâtiment qu'ils occupaient a été cédé à la commune.

Après quelques travaux de rafraîchissement, il sert désormais d'atelier à la cellule "bâtiment" des services techniques de la commune.



LA FERRIÈRE HARANG FAIT PEAU NEUVE !

QUEL CHANGEMENT !

Si vous n'êtes pas venu récemment dans le bourg de La Ferrière-Harang, vous vous reconnaîtrez certainement mais vous ne pourrez que constater qu'il y a eu des travaux dans notre village. Beaucoup de travaux !

Revenons sur la chronologie de cette belle réalisation. Comment a-t-elle été rendue possible ? Quels ont été les déclencheurs de ce vaste chantier ?

Il y a bien longtemps que les conseils municipaux successifs souhaitaient réhabiliter le bourg. Mais la petite commune de La Ferrière-Harang faisait face à un problème d'assainissement des eaux pluviales. Ce dossier à lui seul mettait déjà la commune dans une situation délicate en terme de financement. Et puis, comment se contenter d'effectuer ces travaux d'assainissement sans réaliser d'autres travaux d'effacement de réseaux et d'aménagement. Oui. Mais comment faire ?

Souvenons-nous !

Il y avait des fils nus. Ces 4 rangées de fils parallèles que l'on ne voit pratiquement plus. Le SDEC (le syndicat d'électrification de notre département) a pour politique de financer leur effacement. Cela a été un catalyseur dans notre opération.

A partir du moment où le réseau électrique pouvait être effacé, il fallait également faire disparaître les autres réseaux que sont le téléphone et l'éclairage.

Les canalisations du réseau d'eau potable ne devaient pas être oubliées.

Cela faisait beaucoup pour une petite commune. Petite oui, mais avec beaucoup de passage, en particulier lorsque les gens repartent du viaduc de la Soulevre le samedi ou le dimanche. Il fallait donc agir pour donner d'une part une bonne dernière image du secteur en quittant le viaduc et d'autre part permettre aux habitants de pouvoir circuler à pied en toute sécurité.

Notre chance a été la commune nouvelle. En effet, seule celle-ci pouvait à la fois concentrer les moyens financiers et humains afin de rendre possible l'aménagement du bourg et porter le projet.

Les travaux se sont étalés sur environ deux ans en démarrant par le renouvellement des canalisations d'eau par l'entreprise BERNASCONI puis par l'effacement des réseaux par l'entreprise STURNO et enfin la pose d'un réseau renforcé d'eaux pluviales et l'aménagement par l'entreprise EIFFAGE.

Merci aux habitants et aux différents usagers pour leur compréhension et leur patience durant ces longs mois de travaux.

Merci aux différents partenaires et financeurs que sont l'État, le SDEC, le conseil départemental sans qui une telle opération proche du million d'euros n'aurait pu être réalisée.

Edward LAIGNEL, maire délégué



GYMNASE DE ST MARTIN DES BESACES

TRAVAUX



AVANT

Construit en 2003, le sol d'origine en béton du gymnase n'était plus adapté à la pratique sportive.

Après un rattrapage de remplacé par un nouveau sol polyvalent à vocation sportive en polyuréthane sur une superficie de 740 m², posé sur une sous-couche amortissante en granulats de caoutchouc.

Les lignes de jeu réglementaires pour du hand ball/futsal, basket

ball, tennis, volley ball et badminton ont été tracées. Les fourreaux, les poteaux et le filet de volley ball ainsi que l'ancrage pour le tennis ont été remplacés.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Solomat Sport Service pour un coût 57 353.00€ HT subventionné à hauteur de 26 891.00€ par le conseil départemental du Calvados dans le cadre des Aides aux Petites Communes Rurales.



APRÈS

la planimétrie, celui-ci a donc été

GENDARMERIE DE ST MARTIN DES BESACES

La réhabilitation énergétique et électrique des 5 logements et des bureaux de la gendarmerie progressent. Les travaux qui ont débuté en février dernier devraient être terminés en août 2022.

Mise aux normes électriques, isolation des plancher bas, isolation des combles, amélioration de l'isolation des murs, remplacement des menuiseries et remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur sont au programme de ces travaux ainsi que le renforcement de la sécurité périphérique de la gendarmerie.

Le coût de l'opération s'élève à 527 315.90€ HT. Ces travaux sont subventionnés par une aide de l'État à hauteur de 191 042.21€ dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local. Le versement de loyers revalorisés viendra aussi couvrir la dépense des travaux.



ECOLE DU COURBENÇON



L'extension de cette école touche à sa fin ; laquelle est prévue fin août.

L'école se verra alors agrandie de deux classes et deux dortoirs avec sanitaires. Les sanitaires primaires existants ont été réaménagés et le préau a été agrandi.

L'ensemble des travaux s'est chiffré à 725 741.77€ HT hors actualisation avec une aide de l'État de 289 547.42€



QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?



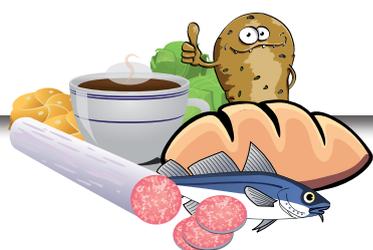
Depuis sa mise en place, la commission «Politique éducative» a travaillé à la rédaction du nouveau projet éducatif de la commune pour la période 2021-2024 ; projet qui a fait l'objet d'une présentation et d'une validation par le Conseil municipal le 03 juin 2021.

Parmi les différents axes de développement de ce projet éducatif, l'un d'entre eux portait sur la restauration scolaire en raison notamment des récentes évolutions réglementaires (loi EGALIM notamment qui demande aux collectivités de proposer un repas végétarien par semaine en restauration scolaire et de travailler avec une part plus importante de produits issus de l'agriculture durable).

Si ces nouvelles dispositions ont été intégrées par les prestataires avec qui la commune a signé un marché (écoles Arc-en-ciel à Bénvy-Bocage et La Fontaine au Bey à La

Graverie), il était également nécessaire que la commune travaille avec les agents de restauration des sites où les repas sont produits sur place pour s'approprier ces nouvelles réglementations. Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, un groupe de travail s'est donc réuni à plusieurs reprises pour dresser un état des lieux des pratiques existantes sur les trois sites scolaires concernés (écoles des sources à Campeaux, du Courbençon au Tourneur et Le Petit Prince à Saint-Martin des Besaces) : modalités d'élaboration des menus, équilibre alimentaire, provenance des produits. Autant de sujets qui ont été abordés collectivement au sein du groupe de travail dans l'optique de faire évoluer les pratiques pour intégrer ces nouvelles obligations souhaitées par l'Etat.

DU CHANGEMENT À LA RENTRÉE SCOLAIRE EN MATIÈRE DE RESTAURATION SCOLAIRE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL



Depuis de nombreuses années, les repas servis aux enfants de l'école «Arc-en-ciel» étaient livrés en liaison froide (livraison des repas froids qui sont ensuite remis en température avant d'être servis) par un prestataire extérieur.

A partir de la rentrée scolaire prochaine, dans le cadre d'un partenariat signé entre la commune, le Collège du Val de Soulevre et le Conseil Départemental, les repas servis sur ce site seront désormais produits au niveau des cuisines du Collège pour ensuite être livrés en liaison chaude aux enfants déjeunant à l'école. Cette nouvelle organisation met ainsi à profit la proximité des deux établissements.

SOCLE NUMÉRIQUE



Faisant suite au dossier de demande d'aide que la commune avait déposé auprès de l'Etat, l'ensemble de nos cinq sites scolaires devrait être équipé d'ici la fin de l'année d'un socle numérique pour familiariser les enfants avec le maniement de ces outils et proposer de meilleures conditions d'enseignement. Ce matériel se compose pour chaque classe primaire d'un ordinateur portable doté d'une suite office et d'un vidéoprojecteur ultra-courte focale interactif. Chaque site scolaire se verra également doté d'un pack « classe mobile »* composé de 12 tablettes iPad avec protection et de matériels permettant d'assurer le stockage et le transport.

* au regard du nombre de classes concernées, les sites scolaires de La Fontaine au Bey et du Petit Prince seront dotés de 2 packs.

En parallèle, un environnement numérique de travail va progressivement être déployé. Véritable ensemble intégré de services numériques, cet outil se veut être une application permettant d'échanger et de collaborer entre ses usagers (notamment

TARIFS A partir de la rentrée prochaine, quel que soit le site scolaire, le repas sera facturé **3.90 €** pour les enfants et **5.20 €** pour les adultes déjeunant sur place.

Pour information, lorsqu'on prend en compte l'achat des denrées ou des repas, le temps passé par nos agents en cuisine, au service, en surveillance des enfants et à l'entretien des locaux, le prix de revient d'un repas représente pour la commune une dépense de l'ordre de 6 € sur laquelle 3.90 € est facturé aux familles. Ce prix de revient a été calculé à partir des coûts observés au cours de l'année scolaire 2020-2021. Il est donc vraisemblable, au regard de l'augmentation actuelle des prix de bon nombre de produits alimentaires, que ce montant soit inférieur à la réalité actuelle.

A noter :

Le tarif de 5.20 € sera appliqué pour les enfants qui ne seront pas inscrits au minimum 48h à l'avance.

Il sera demandé aux familles dont les enfants mangent régulièrement à la cantine d'anticiper au minimum 48h à l'avance pour toute annulation d'inscription d'un repas ou de justifier d'une annulation tardive. Dans le cas contraire, le repas sera facturé au tarif de 3.90 €.

entre enseignants et parents d'élèves) et de proposer en un seul espace des outils et ressources répondant aux besoins de ses usagers.

L'ensemble des outils et matériels qui va être déployé sur nos cinq sites scolaires représente pour la commune une dépense de l'ordre de 120 000 € ht (hors coût d'installation) pour lequel l'Etat apporte un soutien financier de 74 190 €.

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LES ATELIERS NUMÉRIQUES pour les personnes de 65 ans et + reprennent à compter du mois de septembre. Les ateliers auront lieu le 19 ; 26 septembre et le 3 ; 10 et 17 octobre à l'ancienne cantine auprès de la mairie de Béný. Une session est proposée le matin de 9h à 12h ou l'après-midi de 14h à 17h.

Inscription obligatoire auprès du CCAS au 06 07 65 21 37.

Une participation de 50 € est demandée pour les 5 séances.

LES ATELIERS MÉMOIRE animés par Alain SIMONI auront lieu tous les lundis à partir du 02 janvier 2023 et jusqu'au 20 mars 2023 à la salle de la bibliothèque de 10h à 12h. Une participation de 10 € par personne est demandée pour les 10 séances.

Le CCAS en partenariat avec le CLIC organise à destination des seniors, une formation sur **LES GESTES DE 1ER SECOURS**.

Une conférence aura lieu le 24 novembre 2022 à 14h à la salle des fêtes de Le Béný Bocage. Puis les ateliers de formation auront lieu le 30 novembre 2022 de 14h à 17h30 et le 01 décembre 2022 de 14h à 17h30 à la salle des fêtes de Le Béný Bocage.

Inscription obligatoire auprès du CCAS au 06 07 65 21 37.

LES ATELIERS DE SOPHROLOGIE / YOGA DU RIRE reprennent à compter du 13 septembre 2022 et jusqu'à la mi-janvier 2023, à raison d'une séance chaque mardi de 10h à 11h15 dans la salle de la bibliothèque de Le Béný Bocage.

Inscription auprès de Maria Ilena GOMEZ au 06 70 45 93 31.

Une participation de 15 € est demandée pour les 15 séances.

GYM FORME ET SANTÉ AVEC SIEL BLEU : Les cours de Gym forme et santé reprennent à compter du 13 septembre 2022 de 17h15 à 18h15 à la salle des fêtes de Carville.

Un nouveau cycle de 30 séances sera proposé courant octobre avec une participation de 78 €/ personnes pour les 30 séances.

Le 24 septembre 2022 à 20h30 aura lieu à la salle des fêtes de Le Béný Bocage un **SPECTACLE DE CHANSONS** avec Alain CHARRIER, auteur compositeur. Cet interprète sillonne la France à vélo. Il est rémunéré « au chapeau » et le profit de ses spectacles est destiné à l'Association Grain de Sable qui œuvre au Bénin, au Burkina Faso et au Cambodge. Ouvert à tous.

Témoignage de notre Service civique :

Je m'appelle Killian Paris, j'ai 20 ans. Originaire de Villers-Bocage, j'étais en service civique depuis le mois d'octobre, avec comme mission « rompre l'isolement chez les personnes âgées en milieu rural ».

Pour répondre à cette mission, je proposais :

- Des jeux (scrabble, triomino, jeux de logique, jeux de mémoire)
- Des balades
- Du portage de livres (en lien avec la bibliothèque de Béný-Bocage)
- De l'initiation aux numériques (tablette, lecteur de livre audio)

Ces activités restaient très ponctuelles, alors avec Mme Allain, nous avons mis en place un après-midi jeux de société avec un intervenant. C'est pendant ces moments que les personnes âgées pouvaient se retrouver et nouer des liens entre eux. Les animations jeux avaient lieu une fois par mois à la mairie de Le Béný Bocage.

Ainsi, l'objectif de cette mission peut s'installer sur la durée.

Le contrat de Killian s'est terminé fin juin et à compter de Septembre ce sera Clémence PANNIER qui prendra le relais. Originaire de Cahagnes, elle continuera les visites à domicile auprès des personnes seniors. Elle sera présente sur le territoire jusqu'en mai 2023.

CCAS
Mairie déléguée du Béný Bocage
1 place de la Mairie
14350 Souleuvre en Bocage
Permanence le
MARDI de 9H à 12h
TEL 02 31 68 63 18 ou 06 07 65
21 37
ccas@souleuvreennocage.fr



Clémence PANNIER et Killian PARIS



De gauche à droite : Camille AUGER, animatrice du relais petite enfance, Killian PARIS, Annick ALLAIN, vice-présidente du CCAS, Emilie VITARD, secrétaire du CCAS

LE RELAIS PETITE ENFANCE

VOUS ACCOMPAGNE DANS LES PREMIERES ANNÉES DE VOTRE ENFANT

Mélinda, Isabelle, Linda, Elisabeth, Christina, Stéphanie, Christèle et Sandra, huit assistantes maternelles ont volontiers accepté de répondre à l'enquête de Camille Auger, animatrice du RPE, au sujet de leur métier.

Retrouvez ici quelques-unes de leurs réponses et retrouver l'ensemble de cette enquête sur le site de www.soulevreenbocage.fr

1/ Vous êtes assistante maternelle, qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Mélinda

" Ce qui me plaît dans ce métier c'est accompagner les enfants dans les premières années de leur vie, de les voir s'éveiller, de les voir évoluer entre eux... De pouvoir travailler à mon domicile. "

Stéphanie

" Le contact avec les enfants, les voir évoluer, participer à leur épanouissement afin qu'ils deviennent des adultes, les voir heureux. "

2/ Est-ce difficile de travailler seule à domicile ?

Linda

" Oui parfois, j'aimerais pouvoir échanger avec les collègues comme dans d'autres métiers. La création du Relais Petite Enfance a permis de rompre cet isolement professionnel grâce à ces matinées d'éveil, les réunions, les rencontres et les spectacles..."

Elisabeth

" Non mais il faut aimer être chez soi. Je pense que nous n'avons pas vraiment le temps d'y penser car avec les enfants accueillis ils ont besoin de nous à 100% donc les journées passent vite. "

Sandra

"Je ne me sens pas seule car dès que j'ai un problème ou une situation compliquée, je peux demander conseil au service de PMI et au RPE"

3/Sur le territoire de Soulevre en Bocage, y a-t-il des activités proposées pour les tout-petits que vous pouvez fréquenter ?

Mélinda

" L'animatrice du Relais Petite Enfance propose des matinées d'éveil, des sorties et des spectacles dédiés aux enfants en bas-âge accompagnés de leur assistant maternel. L'association Famille Rurale « Nid'Abeilles » permet aux enfants et aux accompagnateurs de se retrouver pour jouer ensemble et organise également des animations comme des matinées d'éveil musical ou encore des bébés lecteurs. La bibliothèque de Bénv Bocage est riche en albums jeunesse et organise aussi une fois par mois, des séances de bébés lecteurs. "

Christèle



Sandra



4/Un parent vous contacte car il recherche un mode de garde, que lui répondez-vous ?

Linda

"On se rencontre pour élaborer un projet d'accueil suivant mes disponibilités et la demande des parents. Si mon projet d'accueil correspond à celui des parents, il y a un contrat à mettre en place sur lequel peut nous accompagner l'animatrice du Relais Petite Enfance"

Christina

"Je leur propose un rdv à la maison pour que l'on se rencontre et qu'il voit la maison. On échange aussi sur leur besoin"

Elisabeth

" Oui, et pour une commune rurale comme la nôtre, c'est une véritable chance !"

Christina



Elisabeth



Stéphanie

"Je discute un peu avec les parents. Si j'ai de la place, je propose que l'on se rencontre afin qu'ils voient où pourrait être leur enfant et parler de leur besoin. Si je n'ai pas de place, je les oriente vers le RPE afin qu'ils aient la liste des assistants maternels disponibles"

Stéphanie



5/Une formation est proposée avant d'avoir son agrément, mais ensuite ? Est-il possible de se former tout au long de sa carrière ?

Stéphanie
 Oui bien sûr, moi-même je fais en moyenne deux formations par an (formation sauveteur secouriste du travail, sur les troubles autistiques, activité ludique et éveil sensoriel...). Il y a des formations pour chacun selon ses envies et ses besoins !"

Elisabeth
 " Tout à fait et je dirais même que je le conseille vivement car c'est très enrichissant au niveau professionnel mais aussi personnel ! De plus, il y a un grand choix de formations !"

Mélinda
 " Il est possible de se former grâce à la formation continue. L'animatrice du Relais met en place des formations sur « site » en fonction des attentes/envies des assistants maternels. Nous avons plusieurs possibilités pour nous former : soit par le CPF soit par nos heures 58h attribuées annuellement.

Isabelle
 "Nous avons des formations proposées par IPERIA et nous avons aussi des réunions proposées par le Relais"

6/Quelles sont les qualités indispensables selon vous pour exercer ce métier ?

Sandra
 "La patience, l'empathie, l'écoute et la remise en question sont les qualités principales à avoir à mon sens"

Christina
 "aimer les enfants, être gentille, douce, patiente, souriante, à l'écoute des enfants et des parents, aimer le relationnel"

Elisabeth
 "l'observation et la flexibilité"

Isabelle
 "Avoir de la patience, être à l'écoute"

Christèle
 " La patience la bienveillance, l'écoute et l'organisation"



7/Enfin, que diriez-vous de votre métier à une personne intéressée pour se lancer en tant qu'assistant maternel ?

Christèle
 "Il faut vraiment prendre le temps de la réflexion. Ne pas se décider à la va-vite. C'est un métier à part entière malgré qu'il ne soit pas toujours reconnu. Il faut en discuter avec sa famille, c'est essentiel que tout le monde se sente bien avec le fait qu'il y ait des enfants chez vous. Et que de voir grandir un enfant, c'est merveilleux !"

Stéphanie
 " Que c'est le plus beau métier du monde ! Il ne faut pas le faire en se disant que c'est un métier « cool », on reste chez soi car c'est complètement faux ! C'est beaucoup de travail, de temps qu'on ne peut pas donner à notre famille même étant à la maison, beaucoup de fatigue physique mais c'est un magnifique métier et je suis fière d'être assistante maternelle !"

Sandra
 "Je lui dirai que c'est un métier passionnant que l'on fait par amour et non par facilité car il prend beaucoup de place au sein de notre foyer. Il faut bien être en accord avec sa famille et qu'elle comprenne que malgré notre présence physique nous ne sommes pas toujours disponibles pour elle lors de la présence de nos accueillis. Sinon, c'est un métier enrichissant, les enfants nous apportent autant que nous envers eux"

Le RPE vous accueille sur rendez-vous les :
 Mardis de 13h15 à 18h00
 Mercredis de 8h30 à 12h30
 Jeudis de 13h15 à 17h00
 À la mairie déléguée du Bénv Bocage - 1 place de la Mairie
 (au 1^{er} étage accès par l'arrière)
 rpe@souleuvreennocage.fr
 02 31 59 77 18 ou
 06 07 65 22 40

ÉVÉNEMENTS

CARNAVAL DU 3 AVRIL



Quel bonheur de retrouver le Carnaval Intercommunal de La Graverie et de renouer avec ces moments festifs de partage et de convivialité après 4 ans d'absence.

La bonne humeur des carnavaliers et des spectateurs était au rendez-vous de ce défilé haut en couleur tant par sa qualité que par l'enthousiasme de ses participants.

Le tout sous une météo clémente qui a permis aux petits et grands de s'amuser sous une pluie de confettis.

Une nouvelle fois je tiens à remercier les municipalités pour leur soutien logistique et financier, les vendeurs de confettis, les confectionneuses de crêpes, les personnes attachées au service d'ordre, Mr Serge Folliot en qualité d'animateur, les sponsors, ainsi que nos miss souriantes Valentine, Colyne et Eva.

Enfin un grand merci aux membres du bureau Carnaval pour leur dévouement et sens de l'organisation.

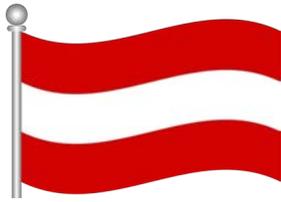
Nous vous convions tous à vous remémorer ces beaux moments lors d'une soirée rétrospective le vendredi 16 septembre à la salle André Lerebours de La Graverie à partir de 20h30.

Festivement,
Céline Duchemin



9 chars, 2 défilés costumés, 1 défilé de Batucada (fanfare de percussions brésiliennes), les Ateliers Musicaux de la Souleuvre ainsi que les majorettes des Angel's de Ver-sur-Mer étaient au programme des festivités.

Pour clôturer cette belle journée, M. Carnaval, fabriqué par M. Onraed et ses élèves lors des ateliers arts plastiques des mercredis après-midi a été embrasé sur la place.



UNE DÉLÉGATION D'ÉLUS EN AUTRICHE

Neuf personnes de l'Association se sont rendues à Sankt Ulrich bei Steyr en Autriche, rejointes par Alain Declomesnil et sa femme. Tous ont été accueillis

par Madame le Maire Annemarie Wolfsjäger, une douzaine d'habitants, Sonja et Jean-Claude Jambin, déjà sur place.

Ce samedi 21 mai 2022 s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de la Friedens(d)ankstelle [un endroit invitant à la méditation derrière le monument de la paix] en présence du Maire de Postbauer-Heng et d'une délégation, commune de Bavière, jumelée depuis juin 1982.

Le dimanche matin, ont été célébrés les 40 ans du label Commune Européenne de la Paix, obtenu par Sankt Ulrich, par une messe en plein air et la remise officielle d'une pierre en granit gravée offerte par l'Association.

Le lundi, la délégation française et madame le Maire ont visité le camp de concentration nazi de Mauthausen et le château de Hartheim. Ici,

a été tué Charles Malas, habitant du Tourneur, combattant et résistant, arrêté le 26 février 1943 et exécuté le 30 juin 1944. Une gerbe, en son honneur, a été déposée au cimetière du souvenir et une minute de silence observée.

Le mardi : visite d'une scierie, d'une ferme laitière et d'une autre produisant des yaourts de façon artisanale.

Le mercredi : visite de la ville de Steyr et du musée de l'industrie.

Le jeudi : barbecue chez Madame le Maire avec les familles d'accueil et certains conseillers municipaux.

Le vendredi, après un au revoir émouvant, la délégation française a passé deux jours à Vienne avec la visite de la ville et du château de Schönbrunn, demeure impériale.

Un séjour inoubliable qui a permis d'élaborer le développement de nouveaux projets entre les deux communes.



Délégation et familles d'accueil



Autriche - Allemagne



Gerbe Charles Malas



Discours d'Alain DECLOMESNIL traduit par Sonja JAMBIN



Méditation à Friedens(d)ankstelle



Colombe de la paix fabriquée par les enfants offerte aux français



Les membres du comité de jumelage



Les Français devant le mur de la Paix

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette cérémonie 2022 s'est déroulée à La Graverie accompagnée par les ateliers musicaux de la Souleuvre.

Nous remercions les collégiens et des lycéens qui se sont portés volontaires pour participer à cet évènement.



UN SUCCÈS POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Un « très bon cru », d'après les retours de plusieurs musiciens, choristes ou spectateurs.

Un cocktail judicieux et divers de choristes et instrumentistes a fait de cette fête de la musique à Montbertrand une belle réussite.

L'équipe de bénévoles au montage et démontage des structures, tentes, barnums... Les membres du comité des fêtes et ami(e)s pour la rôtisserie, crêpes et buvette, les membres du Clac pour la scène, sonorisation et lumières et la programmation musicale, ont oeuvré ensemble pour que tout fonctionne.

La chorale « Souleuvre en chœur » des Ateliers Musicaux de la Souleuvre -AMS- et la chorale « La Graviata » ont chanté à tour de rôle dans l'église, avec une bonne acoustique.

L'harmonie des AMS a joué quelques morceaux dans la salle des fêtes.

Ensuite, sur la scène extérieure sonorisée :

Des élèves de l'atelier piano des AMS ont joué et chanté quelques morceaux.

Puis un trio « Gégé et son orchestre » a proposé quelques chansons en français et en anglais.

Le groupe vocal des AMS a également chanté plusieurs morceaux avec chœurs et voix solos.

Pour finir, le groupe de rock – grunge « S.O.U.P » a réjoui les oreilles des derniers spectateurs avec ses compositions originales.

Un sonorisateur a fait de cette fête de la musique un moment musical de qualité, autant pour le public que pour les artistes sur scène.

Tout ceci fonctionne grâce aux nombreux bénévoles qui mettent la main à la pâte, aux chanteurs et musiciens qui participent gratuitement, grâce aussi au partenariat avec la commune qui offre les repas à tous les chanteurs, instrumentistes et bénévoles, et enfin grâce au public présent. Avec le beau temps en prime !



Solidarité Ukraine



Depuis le début du conflit en Ukraine, plusieurs actions ont été menées sur le territoire pour soutenir le peuple ukrainien:

- Mise à disposition de logements communaux sur La Graverie et Le Bény-Bocage
- Le Conseil Communal de St Martin des Besaces a organisé fin mars une collecte de dons. Avec l'aide de l'association "Enfants de l'Ukraine", le départ du premier convoi humanitaire en Ukraine a eu lieu le jeudi 14 avril ce qui représentait environ 4m², le second convoi est parti le 28 juin. Le Conseil Communal remercie les généreux donateurs sans qui rien ne serait possible.
- Versement d'une subvention de 5 000 € au comité de jumelage du Bény Bocage. L'association a reversé cette aide à sa commune jumelée polonaise Krzywin qui accueille des familles ukrainiennes fuyant leur pays,
- Ce même comité de jumelage a aussi reçu plusieurs dons et organisé une collecte de vêtements expédiée à Krzywin,
- Accueil d'une famille ukrainienne



14 avril 2022, départ du convoi de St Martin des Besaces



Nous sommes allés à la rencontre de Svetlana, Olga et Valentina, 3 femmes ukrainiennes arrivées en France dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril.

Avec un accueil chaleureux et le sourire aux lèvres, Valentina, la grand-mère nous ouvre sa porte. Elle nous parle ukrainien et quelques mots en anglais pour nous proposer du café ou du thé.

Olga, la maman et Svetlana, sa fille, arrivent à leur tour. Si chacune parle quelques mots de français, nous échangeons principalement en anglais.

En compagnie de Margot, leur yorkshire, elles ont décidé de fuir Mikolaïv, en mars dernier. Après un périple de 3 semaines jusqu'en France, en passant par la Roumanie, la République Tchèque et l'Allemagne, elles ont tout d'abord été accueillies au Tourneur chez Brigitte et Didier DUCHEMIN pendant 2 semaines.

Elles ont ensuite été hébergées dans un logement mis à disposition par la commune déléguée de La Graverie.

Pourquoi la France ?

Des amis ont été accueillis à Landelles et Coupigny et leur ont dit de venir

Quel est le quotidien ?

Svetlana est account manager en informatique, c'est pourquoi elle a pu conserver son emploi. Même si son entreprise est basée en Ukraine, elle travaille à l'international.

Olga était ophtalmologue pédiatrique dans son pays. Après avoir pris contact avec la clinique de Vire Normandie, pour pouvoir exercer en France, il faut qu'elle fasse un an d'étude à l'université de Caen pour que son diplôme ukrainien soit reconnu. Olga parle aussi russe et allemand, un peu anglais

et désormais elle apprend le français.

Valentina, la grand-mère, prend soin de la maison.

Le week-end, elles prennent leur voiture pour visiter les alentours. Jamais très loin de la Graverie. Elles sont tout de même allées jusqu'à Granville, Le Mont-St-Michel et St Malo.

La barrière de la langue ?

Si elles font les courses dans les hypermarchés, elles vont aussi ponctuellement chez les commerçants de la Graverie. "Il est parfois difficile de se faire comprendre", nous précise Svetlana.

Et là-bas ?

Svetlana nous explique que son grand-père, son cousin, son oncle et sa tante sont encore au pays à Odessa. Tous les jours, elles regardent les informations et communiquent avec eux. Mais pour éviter tout repérage par les russes, les informations importantes sont transmises 24h plus tard.

Le cœur serré et la voix chargée d'émotions, Svetlana nous fait part que la semaine dernière (20-25 juin) a été très difficile car Odessa a subi de nombreux bombardements.

Toutes les 3 se disent très chanceuses d'avoir reçu un accueil si chaleureux en France et autant de soutien. Elles remercient toutes les personnes qui ont participé à leur emménagement et aux dons de meubles, et plus particulièrement Michel VINCENT, Didier et Brigitte DUCHEMIN ainsi que Marie-Line LEVALLOIS pour toute l'aide apportée dans leurs démarches administratives.

Nous leur avons demandé si le danger planait avant que cet affrontement ne débute.

Svetlana : "Personnellement, je ne me suis jamais sentie en danger auparavant malgré l'invasion de la Crimée. Mais si on analyse aujourd'hui, nous l'étions depuis longtemps. Nous n'aurions jamais imaginé que ce conflit durerait.

Et la suite ?

Ces 3 femmes espèrent de tout cœur pouvoir retourner dans leur Ukraine natale très vite.

Une rencontre qui laisse une empreinte sur vous, un échange tellement chargé d'émotions qu'il vous touche profondément.

Programme culturel

La prochaine programmation culturelle proposée par les associations et soutenue par la commune est en cours d'élaboration. Rendez-vous en septembre pour découvrir les événements qui ont lieu sur Souleuvre en Bocage ! (La plaquette sera

disponible en mairie et sur le site internet de ma commune).

Nous rappelons à toutes les associations qui souhaitent mettre en place des projets culturels sur le territoire qu'elles peuvent présenter leur proposition à la commission "culture et vie associative" dans le cadre de la programmation (pour la saison 2023/2024). Pour cela vous pouvez contacter directement la commune de Souleuvre en Bocage. Attention, les propositions doivent être envoyées avant fin avril 2023.

Un projet culturel c'est quoi ?

Ce sont des événements ouverts au public (gratuits ou payants) ayant lieu sur Souleuvre en Bocage. Ces événements doivent être d'ordre culturel ou artistique et définis dans un temps au préalable inscrit (date de la représentation). Sont considérés comme événements culturels les concerts, la musique, le théâtre, la danse, les expositions, les contes et la lecture mais aussi les conférences.



INFO ORDURES MÉNAGÈRES



Les services de l'Intercom de la Vire au Noireau ont constaté, depuis plusieurs mois, des erreurs dans la présentation des déchets au service de collecte.

Nous souhaitons donc rappeler les différentes règles :

- Les habitants de Souleuvre-en-Bocage sont assujettis à la REOMi (redevance incitative), ils ont donc l'obligation de présenter leurs ordures ménagères dans les sacs transparents, blancs, qu'ils doivent retirer en mairies déléguées ;
- Tous déchets d'ordures ménagères présentés dans des sacs non conformes ne seront pas ramassés. Un autocollant rouge, refus de collecte, est alors apposé sur le sac.
- Les sacs, présentant des erreurs de tri, seront également refusés. Par exemple, l'erreur la plus récurrente, la présence de verre dans les ordures ménagères. Il est rappelé que le verre est recyclable à l'infini et qu'il doit être déposé dans les colonnes d'apport volontaire dédiées.
- Les déchets recyclables (papiers, emballages ménagers) sont à déposer dans des sacs jaunes, également disponibles en mairies déléguées ;

Les sacs refusés doivent être retriés ou bien, concernant les sacs non conformes, l'utilisateur doit transvaser dans les sacs conformes.

Il est rappelé que tous déchets laissés sur la voie publique sont considérés comme dépôt sauvage et passible d'une amende.

Rappel des jours de collecte :

- ☞ Le mardi pour les communes déléguées de Campeaux - Bures-les-Monts - Malloué - La Ferrière Harang - St-Martin Don - Mont-Bertrand
- ☞ Le mercredi pour les communes déléguées de La Graverie- Sainte-Marie-Laumont - Etouvy
- ☞ Le vendredi pour les communes déléguées de Saint-Ouen-des-Besaces - Saint-Martin-des-Besaces Montamy - Montchauvet - Saint-Pierre-Tarentaine - Le Tourneur - Bény-bocage - Le Reculey - Carville - Beaulieu - St Ouen des Besaces

Des suivis de collecte vont prochainement être organisés pour rencontrer les usagers ayant fait des erreurs de tri ou de sacs, afin de les aider à identifier celles-ci et trouver des solutions.

Les habitants peuvent retrouver toutes les règles de tri des déchets sur le site du SEROC (syndicat de traitement des déchets), www.seroc14.fr

COMMUNICATION : RESTONS EN CONTACT !

La commission "Information-Communication" a décidé de mettre en route plusieurs projets afin de vous informer.

Il existe déjà le **SITE INTERNET DE LA COMMUNE** WWW.SOULEUVREENBOCAGE.FR qui est mis à jour toutes les semaines. La page d'accueil se fera une beauté.

D'ici la rentrée de septembre, une **PAGE FACEBOOK** communale sera ouverte.

Des **PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES** seront implantés sur le Bény Bocage et la Graverie.

D'un point de vue visuel, le parvis de la mairie de Soulevre en Bocage sera paré de **PAVILLONS SUR MÂT** pour mieux repérer cet espace public. Le **VISUEL DU TOTEM** sur cette même place va aussi être remplacé pour mieux identifier les services proposés à la mairie.

Enfin, vous pouvez toujours aussi vous inscrire sur **L'ALERTE CITOYEN** via le site internet de la commune pour être informé par sms ou mail.

Projet de pavoisement



Depuis avril 2021, l'association de la Maison de la Nature et de la Pierre Sèche est une association d'éducation à la nature. Elle propose de découvrir et de comprendre la nature sauvage qui nous entoure et de réfléchir au développement durable sur nos territoires.

Elle intervient auprès de tout public, scolaires, centres de loisirs, familles, comités d'entreprises...

Elle a mis en place un jardin potager en permaculture accompagné de murets de biodiversité en pierre sèche qui servent de support pour aborder une multitude de thèmes liés au jardin nature : comment cultiver naturellement un jardin potager, la fertilité naturelle du sol, les paillages, accueillir la biodiversité au jardin, les légumes de saison...

Les séances de découverte s'adressent à tous et sont à la fois ludiques, scientifiques et sensorielles.

L'association de la MNPS propose également des balades nature dans le bocage pour connaître les arbres, les oiseaux, les plantes sauvages, la vie dans les ruisseaux et les mares.

Tous les mercredis après-midi, vous pouvez venir visiter librement et gratuitement l'exposition temporaire.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles et contribuer à la mise en œuvre des projets de la MNPS, ou tout simplement adhérer à l'association pour la soutenir?

N'hésitez pas à nous contacter!

Le programme est aussi publié sur le site de la commune : www.soulevreenbochage.fr



Maison de la Nature et de la Pierre Sèche
28 le Hamel Pin 14350 Le Bény Bocage
Soulevre en Bocage
02 33 57 57 79 - 07 81 35 09 54
contact@assomnps.com
<https://www.facebook.com/asso.mnps/>



INTERCOMMUNALITÉ OU COMMUNE ?



Vous ne vous y retrouvez pas toujours dans les différentes strates administratives du territoire !
Essayons de vous éclairer !

Bref rappel historique :

La loi NOTRe de 2015 a renforcé les intercommunalités en leur imposant un nombre minimum de 15 000 habitants au lieu de 5 000. Par conséquent, la communauté de communes de Bény Bocage ne pouvait plus exister en l'état.

La commune de Soulevure en Bocage a donc été créée le 1er janvier 2016 à l'échelle des 20 communes historiques membres de la communauté de communes de Bény Bocage. C'est pourquoi cette fusion a entraîné la **dissolution de la communauté de communes de Bény Bocage**. Soulevure en bocage compte à ce jour 8 899 habitants.

Chaque commune du territoire national doit être rattachée à une intercommunalité.

L'Intercom de la Vire au Noireau (IVN), née le 1er janvier 2017, s'est construite autour de Vire Normandie et de Condé-en-Normandie. Elle est composée de 17 communes dont Soulevure en Bocage et regroupe près de 50 000 habitants et 20 000 emplois.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE DE SOULEUVRE EN BOCAGE

- **Population et citoyenneté :**
 - » Accueil et renseignements des publics (mairies déléguées et Maison France Services)
 - » Etat civil (naissance, décès, mariage, PACS)
 - » Organisation des élections
 - » Recensement citoyen
 - » Gestion des cimetières et entretien des églises
 - » Gestion des agences postales communales
- **Aménagement de l'espace de la commune :**
 - » Urbanisme : délivrance des autorisations d'urbanisme (demandes instruites par le service commun de l'IVN)
 - » Défense incendie : Elaboration et gestion du schéma de couverture, déploiement des installations de défense incendie
- **Maintien de l'ordre public local (bon ordre, sûreté, sécurité et salubrité publiques) :**
 - » Police municipale
 - » Circulation, stationnement et occupation du domaine public
 - » Prévention de la délinquance
- **Voirie - Environnement :**
 - » Entretien des voies communales et des chemins ruraux (autres que chemins de randonnée)
 - » Entretien des espaces verts et du domaine public
 - » Gestion du programme de plantations de haies bocagères
 - » Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- **Equipements publics (construction, entretien, gestion):**
 - » Equipements scolaires
 - » Equipements sportifs - Aires de jeux
 - » Salles communales et associatives
 - » Bibliothèques
- **Petite Enfance, Enfance – Jeunesse :**
 - » Gestion du Relais Petite Enfance (sous responsabilité du CCAS)
 - » Organisation des temps périscolaires (cantine, garderie)
 - » Organisation des temps extrascolaires (centre de loisirs)
 - » Organisation des transports scolaires (par délégation de la Région)
- **Vie associative et culturelle**
 - » Soutien aux associations : Subventions et mise à disposition de salles et d'équipements
 - » Soutien à la mise en place d'un programme culturel
- **Actions sociales d'intérêt communal :**
 - » Aides sociales
 - » Actions pour rompre l'isolement des personnes notamment personnes âgées

LES COMPÉTENCES DE L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU (IVN) :

- **Attractivité du territoire :**
 - » Gestion des zones d'activités économiques
 - » Actions de soutien et de promotion du développement économique
 - » Gestion de l'observatoire du commerce
 - » Promotion du tourisme et entretien des chemins de randonnée
- **Aménagement de l'espace du territoire :**
 - » Urbanisme : Gestion des documents d'urbanisme
 - » Mise en œuvre d'un programme local de l'habitat
 - » Gestion des opérations concourant à améliorer le cadre de vie et la qualité du parc de logements privés
 - » Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- **Environnement et développement durable :**
 - » Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
 - » Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- **Actions sociales d'intérêt communautaire :**
 - » Soutien au centre local d'information et de coordination (CLIC) gérontologique du Bocage œuvrant en faveur des personnes âgées
 - » Soutien au guichet local « Point d'Accès au Droit »
- **Mobilités :**
 - » Organisation de services réguliers ou à la demande de transports publics de personnes
 - » Organisation et promotion de services relatifs aux usages partagés de véhicules terrestres à moteur
 - » Soutien ou organisation de services de mobilité solidaire
- **Enseignement supérieur :**
 - » Contribution au financement des établissements d'enseignement supérieur
 - » Elaboration d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur
 - » Soutien et actions en faveur de la formation, de l'apprentissage et des filières présentes sur le territoire
 - » Soutien aux missions locales du territoire en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes de moins de 26 ans
- **Santé :**
 - » Elaboration d'un Contrat Local de Santé
 - » Prévention et promotion de la santé
 - » Gestion et entretien des Pôles pluridisciplinaires de Santé de Condé-en-Normandie et Vire-Normandie